Le Coup d'oeil municipal

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

INSERVIO

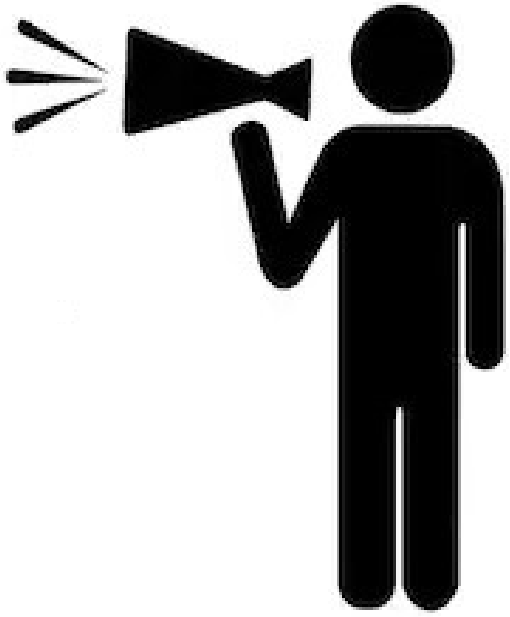

Système d'alerte à la population

pages 6-9

Mars 2020

Construction
Michel St-Hilaire inc.
Entrepreneur générale
Construction - Rénovation
Résidentielle - Commercial - Agricole
550, rue Robert
Ste-Marguerite, Qc
G0S 2X0
Tél.: (418) 935-0114

Ferme André Bégin inc
- Déneigement
- Déglaçage
Ste-Marguerite
Tél: 418-935-3040
Fax: 418-935-3041

FRANÇOIS MARCOUX
TRANSPORT D'ANIMAUX
418 935-3102 / 418 386-0332
Transport d'animaux, de ripe, de paille et de foin
203, Route 216
Ste-Marguerite, Dorchester (QC) G0S 2X0

soudure 2B
Conception
Fabrication sur mesure
Réparation en tout genre
Aluminium, Stainless, Acier
Bruno Bégin
Propriétaire
418 935-7126
www.soudure2b.com
soudure2b@gmail.com
135 route 216
Sainte-Marguerite
G0S 2X0

GIROUX
Conrad Giroux inc.
Entrepreneur en excavation
Pierre-Luc Giroux
268, rue Tourterelle
Ste-Marguerite, Qc G0S 2X0
bur. 418-935-3663
Cell. 418-386-6528
conradgirouxinc@hotmail.com
Agricole, commercial, génie civil
Terre-sable, gravier de tout genre
RBQ : 14724892-84

Fabrications Trémex inc.
Chariots utilitaires
Présentoirs métalliques
Peinture en poudre
Travaux métalliques légers
247, de la Meunerie
Sainte-Marguerite, Beauce
(Québec) G0S 2X0
Tél.: 418 935-7150
Fax: 418 935-7090
info@fabricationstremex.com
www.fabricationstremex.com

GIROUX
Constructions Giroux-Laterreur inc.
Entrepreneur général & spécialisé
Charpente de bois et d'acier
Spécialité bâtiments agricoles
Excavation
Coffrage
Fosses à lisier
Gestion de projets
RBQ : 8001-4632-78
Maxim Giroux
Propriétaire
206, rue Industrielle
Ste-Marguerite, Qc G0S 2X0
bur. 418-935-3663
cell. 418-389-2222
constructiongirouxlaterreurinc@hotmail.ca

BATTEUSE CONVENTIONNELLE
TABLE À TAPIS
NEZ CHOPPER
418.580.0465
FERME GASTON ROY INC
418.802.2439

Stéphane Lagrange
Propriétaire
stephlag1@videotron.ca
418-935-3069 Cell: 418-389-7779
Distribution Stéphane Lagrange
Fromage frais du jour - Fromage fin - Beurre - oeuf de caille
fax:418-504-1919
541, rue Robert
Ste-Marguerite
G0S 2X0

BOUCHERIE
Christian Lapointe
Débitage
Viande de congélation
Gibiers
Christian Lapointe, propriétaire
561, rue Robert
Ste-Marguerite (Qc) G0S 2X0
418.935.7066 418.420.2174

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

268 rue St-Jacques
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
Téléphone : 418 935-7103
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca
Site web: www.sainte-marguerite.ca
« Municipalité de Ste-Marguerite »

ADMINISTRATION : **418 935-7103**
Directrice générale : Nicole Chabot
Adjointe remplaçante: Nancy Labrecque

SERVICES MUNICIPAUX : **418 935-7103**
Travaux publics : Larry Boutin
Directeur incendie : Marc Deblois
Traitement de l'eau potable : Marc Gagnon
Traitement des eaux usées : Yvon Dumont
Loisirs : remplaçante: Danielle Cloutier
Espace jeunesse : **Poste vacant**
Bibliothèque : Michelle Lavoie / **418 935-7089**
Restaurant/Casse-croûte: 418 935-3667
Inspecteur en bâtiments
Éric Guay : **387-3444 / poste 4104**

Éco-centre régional de Ste-Marie : **389-0594**
Éco-centre régional de Frampton : **397-5402**

Maire : Claude Perreault

Conseillers :

Denis Gamache	Robert Normand
Brigitte Brochu	Nicolas Lacasse
Manon Deslauriers	Émile Nadeau

SÉANCES ORDINAIRES 2020/ 19h30	
2 mars	**6 avril**
4 mai	**1er juin**
6 juillet	**10 août (2e lundi)**
8 septembre (mardi)	**5 octobre**
2 novembre	**7 décembre**

La date de tombée est le 20 de chaque mois.
Il n'y aura pas de rappel. Aucun article ne sera accepté au-delà de cette date.
Merci de votre collaboration!

Tirage : 520 exemplaires
Publié par la Municipalité de Sainte-Marguerite
268 rue St-Jacques
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
Imprimé par l'imprimerie *Bô-Modèle inc.*
319 rue du Pont, Scott QC G0S 3G0
Distribué par Postes Canada

Le journal *Le Coup d'œil Municipal* est un bulletin d'information municipal publié 11 fois par année par la Municipalité de Sainte-Marguerite et distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la municipalité.
Vous pouvez aussi le lire sur notre site internet en visitant : https://sainte-marguerite.ca/

Séance du conseil | Collecte du recyclage | Collecte des ordures

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1			4		6	7
8	5	9	11	11	13	14
15	16		18		20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1		3	4
5		7	8	9	10	11
12	13		15		17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27		29			

Mot du maire

La sécurité des citoyennes et citoyens est une priorité pour votre conseil municipal. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que je vous présente le résumé du plan de sécurité civile mis à jour (la version intégrale contient 70 pages). Conçu conformément à la Loi sur la sécurité civile, ce plan vise à assurer la protection des citoyens de la Municipalité de Sainte-Marguerite en cas de sinistre. Celui-ci comprend globalement un portrait sommaire des risques présents sur le territoire ainsi que les mesures prévues pour faire face aux sinistres. Il permet de répondre aux besoins ci-dessous:

Respecter les dispositions du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre. Favoriser la réflexion sur les risques de sinistre présents sur le territoire de notre municipalité en vue de tenir compte de ceux-ci dans le contexte de notre préparation aux sinistres

Le coordonnateur municipal de la sécurité civile et le conseil municipal se sont adjoint le personnel nécessaire pour faire une recherche concernant les aléas potentiels (1) auxquels notre municipalité est exposée et déterminer nos principaux facteurs de vulnérabilité à ceux-ci.

Mettre en place des mesures de préparation générale permettant de faire face à tout type de sinistre, tant ceux d'origine naturelle ou relative à l'activité humaine, et ce, en tenant compte des ressources dont nous disposons et de celles auxquelles nous avons accès par le biais d'ententes avec des partenaires.

Être en mesure de réagir promptement et efficacement lors de sinistres.

Par ailleurs, ce plan se veut un document évolutif. Au fur et à mesure du développement de notre démarche de planification de la sécurité civile, il est appelé à se bonifier, et ce, tant en matière de connaissance des risques présents sur notre territoire que dans les quatre dimensions de la sécurité civile que sont la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Par l'adoption de ce plan, la municipalité assure donc sa responsabilité de planifier la sécurité civile sur son territoire et de se préparer à répondre à un sinistre.

En pages 6 à 9, vous trouverez les informations concernant le système d'alerte à la population qui fait partie intégrante du plan municipal de la sécurité civile.

Bonne lecture

Claude Perreault

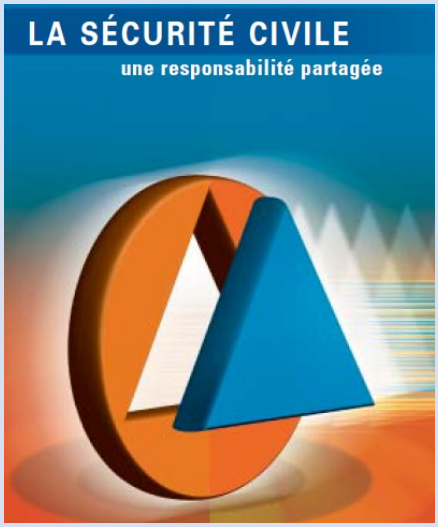

(1) Risques connus et aléas potentiels présents sur notre territoire:
- catastrophe naturelle;
- tempête de neige, pluies torrentielles, vents violents, tornade, verglas ;
- panne électrique prolongée;
- fermeture de routes;
- accidents impliquant des matières dangereuses, chimiques, toxiques, inflammables;
- incendie majeure dans Parc industriel, incendie de forêt ;
- épidémie, pandémie;
-interdit de rassemblement, confinement.
-évacuation

Coup d'œil au conseil

Voici, sous toutes réserves, un résumé des décisions du conseil prises lors de la séance ordinaire du **2 mars**

La version complète des procès-verbaux est disponible sur **www.sainte-marguerite.ca** après son adoption

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER Le conseil a accepté le rapport financier de l'exercice 2019 tel que présenté par Philippe Rouleau de la firme comptable Blanchet Vachon. Un surplus de 49 791$ nous est confirmé, celui-ci s'explique par les revenus de loyer de l'entreprise Summyx, les droits de mutation ainsi que des taxes supplémentaires dues aux permis.

BORNE ÉLECTRIQUE Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) a lancé un projet financé par le Fonds d'Appui au rayonnement des régions afin d'installer des bornes électriques;

L'acquisition de cette borne ainsi que l'installation n'engendreraient pas de coûts pour notre municipalité mais seulement des frais d'entretien annuels;

Le conseil municipal a accepté l'installation d'une borne électrique qui sera situé au 562 rue Notre-Dame, sur le site du restaurant.

SOUMISSIONS DEMANDÉES Des soumissions sont demandées pour les services suivants :

↳Fourniture, épandage et transport du **chlorure de calcium** qui devra être appliqué en deux fois (juin et aout)

↳**Balayage des rues**, des stationnements de l'église et de l'édifice municipal, du Centre des loisirs, ainsi que du stationnement du garage municipal et de la caserne (environ 5,7 km)

↳Pour les **matériaux granulaires** pour une quantité variant entre 2000 et 5100 tonnes.

↳Location de **machineries lourdes** pour divers travaux d'entretien sur le territoire.

↳**Débroussaillage** des demi fossés ainsi que les abords des routes numérotées.

Ces soumissions doivent être déposées avant 16h30 le 2 avril, les demandes détaillées sont disponibles au bureau administratif.

PROLONGEMENT DE LA RUE INDUSTRIELLE La municipalité de Sainte-Marguerite désire procéder aux travaux de prolongement de la rue Industrielle sur une longueur approximative de 450 mètres;

WSP Canada inc. est mandaté à présenter la demande d'autorisation pour le projet de prolongement de la rue industrielle au MELCC;

APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE LA RUE INDUSTRIELLE ATTENDU QU'il n'y a plus de terrains disponibles dans le secteur de la zone industrielle;

La municipalité doit procéder au prolongement de celle-ci afin de répondre à la demande;

M Charles Jacques, ingénieur, chez WSP a été mandaté pour préparer l'appel d'offres pour ces travaux, l'ouverture des soumissions est prévue le 26 mars;

-Demande d'alimentation électrique a été déposée mardi le 25 février

MANDAT À WSP La surveillance des travaux du prolongement de la rue Industrielle sera effectuée par WSP Inc. au coût de 21 472$.

APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION D'ASPHALTE DU RANG SAINT-ELZÉAR Des travaux de décohésionnement de l'asphalte existant et la mise en place d'un revêtement bitumineux sur une longueur de 600 mètres incluant le nettoyage des fossés étaient nécessaires à ***l'extrémité du rang Saint-Elzéar aux limites de Saints-Anges***;

Il nous a été confirmé une aide financière maximale de 293 330$ par le Programme RIRL pour ces travaux .

M Pier-Luc Rancourt, ingénieur de la MRC Beauce-Sartigan est mandaté pour ces travaux au coût de 19 630.86$.

PERMIS D'ALCOOL AU RESTAURANT Afin de maximiser le service donné au restaurant, il est évalué la possibilité d'acquérir un permis de boisson de la Régie des alcools et des jeux soit pour servir, soit pour vendre.

RÉNOVATIONS D'AMÉLIORATION AU RESTAURANT Des travaux d'amélioration sont prévus au restaurant et consistent à :

✓construire un petit mur séparateur au-dessus du comptoir;
✓procéder à l'achat de nouveaux rideaux;
✓rafraîchir la peinture.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LUNDI LE 6 AVRIL 2020

MESURES POUVANT PERMETTRE À LA MUNICIPALITÉ LOCALE DE SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES D'ALERTE À LA POPULATION:

Article 1
Les procédures d'alerte et de mobilisation d'une municipalité locale précisent les modalités applicables afin d'alerter et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité en cas de sinistre majeur réel ou imminent.

Article 2
6 Une municipalité locale doit, en tout temps, être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité.

Article 3
L'alerte aux personnes désignées par la municipalité est lancée selon le schéma d'alerte de la municipalité. Ce schéma illustre le cheminement de l'alerte et identifie les personnes désignées par la municipalité qui doivent être alertées lors d'un sinistre majeur réel ou imminent. Il établit également à qui incombe la responsabilité d'alerter ces personnes.

Article 4
Lorsque l'alerte aux personnes désignées est lancée, le coordonnateur municipal de la sécurité civile désigné par la municipalité ou son substitut doit coordonner la mise en oeuvre du plan de sécurité civile et, s'il y a lieu, mobiliser les personnes désignées par la municipalité à l'aide de la liste de mobilisation et du bottin de ressources de la municipalité.

Article 5
Le maire, le maire suppléant, le coordonnateur municipal de la sécurité civile ou son substitut ou toute autre personne désignée par la municipalité peuvent:
- approuver le contenu du message d'alerte à la population;
- autoriser la diffusion du message d'alerte;
- lancer l'alerte à la population.

Le message d'alerte à la population doit mentionner notamment la nature du sinistre, sa localisation ainsi que les consignes de sécurité à suivre.

Article 6
Une municipalité locale doit être en mesure de diffuser à sa population de l'information visant la protection des personnes et des biens sur son territoire lors d'un sinistre majeur réel ou imminent.

Article 7
Une municipalité locale doit désigner des endroits qui pourront, lors d'un sinistre réel ou imminent, servir de centre de coordination, un ou des centres de services et d'hébergement temporaire pour les victimes.

Article 8
Un centre de coordination doit disposer d'équipements de télécommunications et informatiques permettant la réception, le traitement et la transmission de l'information relative à la gestion du sinistre et de l'espace nécessaire pour accueillir les personnes désignées par la municipalité.
De plus, la municipalité doit être en mesure de parer à une interruption de l'alimentation électrique survenant dans ce centre.

Article 9
Les centres de services et d'hébergement temporaire pour les victimes doivent être équipés d'installations sanitaires.
De plus, la municipalité doit être en mesure de parer à une interruption de l'alimentation électrique survenant dans ces centres.

Article 10
Une municipalité locale doit être en mesure d'offrir aux victimes des services d'accueil, d'information, d'hébergement temporaire, d'alimentation et d'habillement.

Article 11
Une municipalité locale doit élaborer des procédures d'évacuation et de confinement de la population menacée par un sinistre majeur réel ou imminent et être en mesure de les mettre en oeuvre s'il y a lieu.
Ces procédures prévoient:
- les noms et les coordonnées des personnes désignées par la municipalité pour autoriser l'évacuation ou le confinement de la population ;
- les noms et les coordonnées des personnes responsables des opérations d'évacuation et de confinement ainsi que les responsabilités respectives de ces personnes ;
- les consignes générales à diffuser à la population;
- les moyens permettant de diffuser l'avis d'évacuation ou le confinement de la population;
- les moyens de transport relatifs à l'évacuation de la population;
- les moyens permettant le recensement des personnes évacuées;
- les moyens à mettre en place pour surveiller les secteurs évacués.

Schéma d'alerte

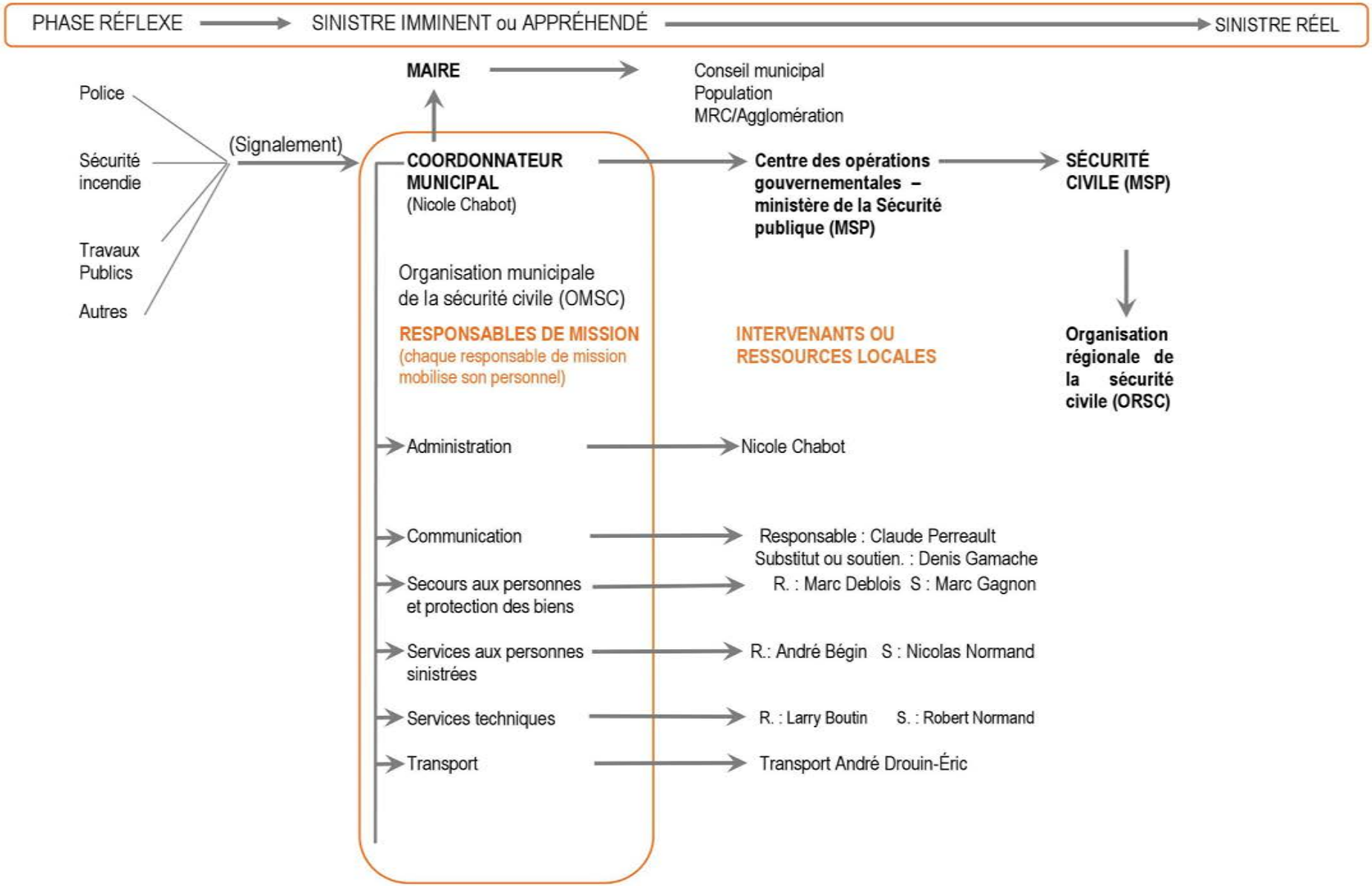

Mandats de la mission Communication

Préparation (avant un sinistre)
Définir la nature des messages à véhiculer lors de sinistres (p. ex., mesures prises par la municipalité, services offerts aux personnes sinistrées, consignes à suivre, etc.); Informer la population des mesures préventives ou d'atténuation à prendre;
Préparer des modèles d'outils de communication (p. ex., communiqué de presse, avis de mise à l'abri, etc.).
Informer les médias du contenu de la planification de la sécurité civile;
Informer les médias sur les modalités prévues dans le plan de sécurité civile pour maintenir des relations avec eux.

Intervention (pendant un sinistre)
Mettre sur pied le centre de presse et le service de renseignements à la population;
Informer la population de l'évolution du sinistre et des services disponibles;
Organiser des séances publiques d'information;
Rendre publiques les mises en garde qui s'imposent concernant la santé, le bien-être et la sécurité des personnes de même que la protection des biens;
Coordonner les activités d'information pour les médias : conférences de presse, communiqués, etc.;
Conseiller le maire ou toute autre autorité municipale en matière de communication;
Fournir aux médias tout le soutien dont ils ont besoin;
S'assurer que les personnes évacuées sont bien informées sur l'évaluation de la situation;
Recueillir l'information liée au sinistre : coupures de presse, émissions de radio ou de télévision et articles de revue spécialisée.
Rétablissement (après un sinistre)
Informer la population sur les modalités à suivre concernant le retour à la normale;
Fournir l'information concernant les demandes d'aide et les programmes d'aide financière;
Informer les médias de l'évaluation qui a été faite concernant l'application du plan de sécurité civile.

Moyens de diffusion	Mission, service ou personne responsable
Service alerte InServio	Administration municipale
Médias sociaux	Administration municipale
Site web de la municipalité	Responsable : Adrienne Gagné

Consignes générales à diffuser à la population
En cas d'alerte :

☐ Fermer les portes et les fenêtres;
☐ Débrancher les appareils électriques et les électroménagers (cafetière, radio, téléviseur, laveuse, sécheuse, etc.);
☐ Laisser les lumières extérieures allumées;
☐ Mettre en laisse les animaux domestiques ou dans leur cage de transport;
☐ Apporter une trousse d'urgence qui contient les principaux objets personnels (selon le temps disponible) :
- Vêtements pour quelques jours-articles d'hygiène-médicaments et ordonnances-lait et couches pour bébés-portefeuille et cartes (assurance maladie-cartes de crédit, permis de conduire)-jeux pour les enfants-couvertures et oreillers.

En cas d'évacuation :
Gestes à poser au moment de l'évacuation :
☐ Suivre les directives transmises par les autorités;
☐ S'inscrire aux endroits indiqués;
☐ Faire connaître l'endroit ou l'on peut vous joindre;
☐ Se rendre aux endroits prévus pour obtenir de l'information;
☐ Rester à l'écoute des médias.
Gestes à éviter :
☐ Ne pas perdre de temps à téléphoner;
☐ Ne pas faire de valise, sauf si le temps le permet;
☐ Ne pas retourner à votre domicile sans autorisation formelle.
En cas de mise à l'abri :
☐ Fermer les portes et fenêtres;
☐ Fermer le système de climatisation ou de circulation d'aire afin d'éviter que l'air de l'extérieur ne pénètre à l'intérieur (s'il s'agit d'une fuite ou d'une émission de matières dangereuse);
☐ Garder les animaux à l'intérieur;

La municipalité de Sainte-Marguerite s'est associée à Inservio, entreprise spécialisée dans le développement d'applications Web innovatrices.

Les avantages du logiciel Citcom sont:

- avis d'alerte aux citoyens (voix, SMS, réseaux sociaux) et aux médias traditionnels

- rejoindre l'ensemble des citoyens rapidement et facilement avec des communications personnalisées

- appel pour mobilisation rapide

- rencontre les exigences imposées par l'article 194 de la Loi sur la sécurité civile

- capitalise sur les derniers développements au niveau de l'intelligence artificielle

- protection de la vie privée des citoyens.

Afin d'être alertés, informés et protégés vous devez remplir le formulaire ci-dessous et le faire parvenir à l'administration municipale.

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

INSERVIO

La municipalité de Sainte-Marguerite s'est dotée d'un système d'alerte à la population, en cas de catastrophe majeure, nous communiquerons avec vous selon les données fournies.

Afin d'être efficaces, nous invitons tous les citoyens résidant sur le territoire de Sainte-Marguerite à nous fournir les informations suivantes :

- Nom de la personne à rejoindre : _____
- Adresse: _____
  _____
- Ligne téléphonique fixe : _____ _____
- Cellulaire : _____ _____
- Courriel : _____
- Nombre de personnes résidant à cette adresse _____
- Année de naissance de chacun
  _____ _____ _____ _____ _____ _____
- Est-ce que l'un des résidents a une limitation physique ou mentale? Oui ____ non ____

À retourner au bureau municipal. Merci

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Offre d'emploi

Animateur- Camp de jour

Le service des loisirs de Sainte-Marguerite est à la recherche de personnes dynamiques pour former son équipe d'animation du Camp de jour pour l'été 2020.

L'animateur devra:

- Planifier, organiser et animer des activités pour les jeunes de 5 à 12 ans;
- Être dynamique, débrouillard, créatif et responsable;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Être âgé de 16 ans ou plus;
- Être disponible en semaine du 25 juin au 21 août 2020;
- Aimer les enfants.

L'emploi vous intéresse? Veuillez faire parvenir votre C.V. au bureau municipal avant le 1er avril 16h00, par courriel à loisirs@sainte-marguerite.ca ou par la poste au 268, rue St-Jacques, Sainte-Marguerite, QC, G0S 2X0. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au 418-935-7103.

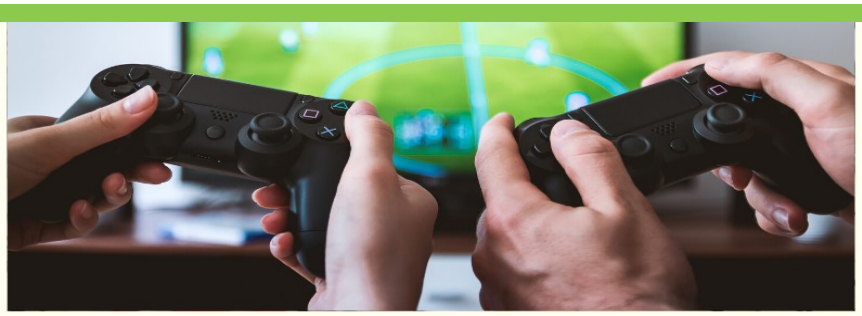

Espace Jeunesse
GRAND RETOUR

13 mars 2020 • 18 heures à 21 heures
Suivez nous sur Facebook pour les autres rencontres

SAINTE-MARGUERITE

Soccer

ÉTÉ 2020 - INSCRIPTIONS EN MARS

VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER?
FAITES-NOUS SIGNE!

RESTAURANT DU VILLAGE CASSE-CROÛTE

Félicitations à Jacynte Bégin, nouvelle gérante, pour le professionnalisme démontré lors du repas de la St-Valentin et lors du souper pour les bénévoles.

☎ **418 935-3667**

Consultez les menus du jour sur facebook «Restaurant du village»

TERRAINS À VENDRE PAR LA FABRIQUE

Terrains avec services, à prix très raisonnable, prêts à la construction, situés rue Saint-Pierre, près de l'école primaire. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un pouvant l'être, faites-le savoir au 418 935-3722 à l'église Sainte-Marguerite, fabrique Sainte-Mère-de-Jésus.
Merci de faire circuler l'information!

activité de financement

Les bénévoles de la Bibliothèque La Bouquine ont organisé une activité avec le conférencier Stéphane Monette.

Une centaine de participants ont profité de judicieux conseils pour les chasseurs, les pêcheurs et leur relève.

Les profits de cette soirée permettront à la Bouquine d'offrir plus de livres à leurs lecteurs et de futures activités

Bravo pour cette belle initiative!

Bibliothèque La Bouquine

Membre du RÉSEAU BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Activités à venir

Jeudi-scrabble
- Tous les jeudis à 13 h

Astro-science
- 20 mars 2020 à 18 h 45

Chasse aux œufs de Pâques
- 11 avril 2020 à 10 h

Heure du conte
- 17 avril 2020 à 18 h 45

Club de lecture pour adulte
- 1 jeudi par mois

Cherchons bénévole !

Voici quelques tâches typiques du travail en bibliothèque :

- service au comptoir (prêt et retour)
- programmation d'animations
- animation d'activités
- préparation des échanges de biens culturels
- prêt entre bibliothèques
- site web et page Facebook
- réparation des volumes brisés
- publicité et concours

Quel que soit votre intérêt, votre disponibilité ou votre expertise, votre bibliothèque locale a besoin de vous !

Horaire régulier

Mardi	18 h 30 à 20 h
Mercredi	14 h à 16 h
Jeudi	18 h 30 à 20 h
Vendredi	18 h 30 à 20 h

Coordonnées

268, St-Jacques
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
Tél. : 418 935-7089
BibliothequeLaBouquine SteMarguerite

Astro-Science | l'histoire du dessin animé

Notre fidèle Catherine sera au poste ce 20 mars 2020 à 18 h 45 pour faire vivre – aux petits et aux grands – une soirée hors de l'ordinaire où les participants découvriront l'histoire du dessin animé à travers les âges.

Les participants pourront eux-mêmes créer un petit film d'animation en construisant un zootrope basé sur le modèle original de 1850.

Chasse aux œufs de Pâques

Le 11 avril 2020 dès 10 h, les petits sont conviés à cette chasse aux œufs de Pâques qui se tiendra **à la bibliothèque et dans le parc La Marguerite** (si la température le permet).

Les participants courront la chance de gagner un gros chocolat de Pâques.

Inscription obligatoire d'ici le 28 mars 2019 directement à la bibliothèque ou par téléphone auprès de Nadia Bisson au 418 209-3185 (en soirée).

Consultez toutes vos revues préférées avec RBdigital

RBdigital est un kiosque numérique présentant de nombreux avantages :

- Grand choix de magazines en français et en anglais
- Disponibilité et gratuité des magazines dès leur publication
- Lecture sur ordinateur (PC et Mac) et appareil mobile (Apple, Android et Kindle)
- Nombre d'emprunts illimité, sans date de retour.

rb digital

CONNAISSEZ-VOUS LA MESURE STA?

Le programme ***Soutien aux travailleurs autonomes*** (STA) a pour objectif d'aider les individus à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome.

Communiquez avec nous pour plus d'informations!
418 386-1608 / DENB.ca

Cette mesure est offerte en collaboration avec Développement économique Nouvelle-Beauce — Québec

29-30-31 mai 2020

CHRIS
Chelios BAND

HOMMAGE À BOB BISSONNETTE

(29-05)

(30-05)

Billets 25$:
- **LEPOINTDEVENTE.COM**
- **HÔTEL DE VILLE**
- **DÉPANNEUR ANDRÉ DROUIN**
- **COIFFURE ANNIE RHÉAUME**

Messe et méchoui familial sous le chapiteau

(31-05)

Merci à tous nos bénévoles

Succès de la randonnée de raquette aux flambeaux

Pourquoi être membre FADOQ ?

Club Ste-Marguerite
Québec et Chaudière-Appalaches

Adhérer au Réseau FADOQ et renouveler sa carte de membre, c'est un plus pour vous! **($25.00 pour un an ou $45.00 pour 2 ans)**

Votre carte FADOQ est synonyme d'économie !

Le Réseau FADOQ peut vous donner un sérieux coup de pouce avec ses partenariats avantageux. Votre carte vous permet de profiter de **plus de 1 500 rabais** sur des produits et services tels que les assurances **(auto et habitation** environ **15% avec Intact, informez-vous à votre courtier)** Meubles Duboisé(10%), les voyages, la santé (pharmacies, Lobe, lunettes, équipements adaptés pour personnes âgées), les loisirs, les journaux, les vêtements , les chaussures et bien plus (informez-vous 418-935-3619) ou sur le site: **fadoq.ca .** Vous **recevrez en plus avec votre adhésion le magazine Virage quatre fois par année** (beaucoup d'informa**tions sur différents sujets.)**

Votre adhésion contribue à notre cause : la qualité de vie.

Être membre FADOQ, c'est aussi un geste solidaire, puisque vous ajoutez au pouvoir d'influence du Réseau FADOQ et lui permettez de mieux défendre les intérêts collectifs des 50+. Ainsi, vous investissez dans votre qualité de vie et celle de tous les aînés.

Adhérer ou renouveler 418-935-3619 Cécyle Deblois

Les jeux régionaux sont de retour, du 19 avril au 22 mai 2020 ***INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 20 MARS AUPRÈS DU CLUB (418-935-3619) ou au fadoq-quebec.qc.ca, informez-vous sur les différentes disciplines sportives. La majorité des inscriptions coûtent $15.00 par personne incluant le dîner. Tous les détails sont affichés à notre local.***

Jeux fadoq Québec et Chaudière-Appalaches

Notre local (salle de jeu) est ouvert tous les mercredis en après-midi, accessible aussi par l'entrée principale, venez vous amuser avec nous ou tout simplement prendre un petit café, ce sera un plaisir de vous accueillir. Nos soirées de bingo? Toujours le premier vendredi du mois à 19 h30, c'est un rendez-vous et pour nos membres il y a un rabais à l'entrée.

L'Équipe Fadoq : Cécyle Deblois, Doryce Lacasse, Clément Lacroix, Claude Forgues et Pierre Guilbault.

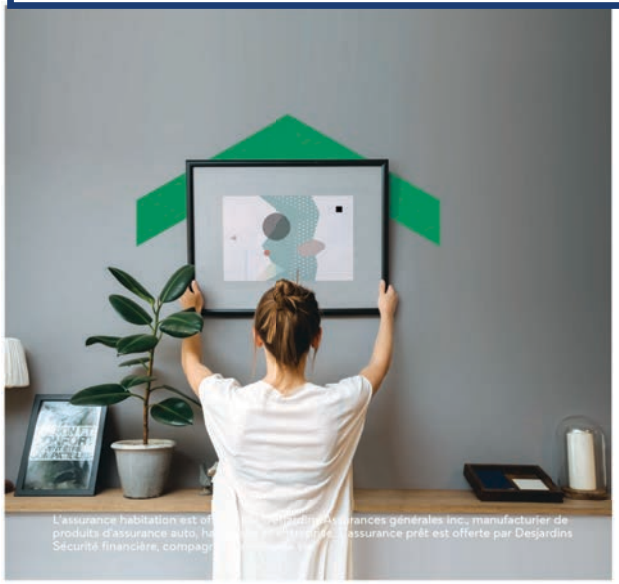

Conférence hypothécaire « Devenez propriétaire »

Mardi 10 mars 2020 19 h
Siège social, Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce
275, avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie

Réservation : 418 387-5456, poste 7274369
ou melanie.lagueux@desjardins.com

Venez rencontrer nos professionnels au Salon Habitation Nouvelle-Beauce les 6, 7 et 8 mars au Centre Caztel.

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce

Cercle de Fermières Sainte-Marguerite

ACTIVITES A VENIR

10 mars 2020 à 19 h | réunion régulière
- Salle municipale | 235, rue St-Jacques à Ste-Marguerite

14 avril 2020 à 19 h | réunion régulière
- Salle municipale | 235, rue St-Jacques à Ste-Marguerite
- Invitée : Pierrette Bisson qui nous présentera le sirop de bouleau, sa fabrication et ses bienfaits.

Projet de couture | bonnet de bébé
- Les lundis et mercredi de 13 h à 16 h
- Salle de couture | 235, rue St-Jacques à Ste-Marguerite

APPRENDRE A TISSER

Le tissage est un procédé de production de tissus dans laquelle deux ensembles distincts de filés ou de fils sont entrelacés à angle droit – à l'aide d'un métier - pour former un tissu (nappe, foulard, catalogne, tapis, etc.).

En lien avec notre mission de transmission du patrimoine culturel et artisanal, nous avons quelques membres qui sont prêtes à enseigner l'art du tissage.

Si vous souhaitez apprendre à tisser, communiquez avec Carmen Perreault au 418 935-3758 qui se fera un plaisir de vous jumeler avec l'une de nos tisserandes chevronnées.

ATELIER DE FABRICATION DE SAVON ARTISANAL

14 mars 2020 à 9 h, Salle municipale (235, rue St-Jacques)
- Coût : 10.00 $/personne
- Inscription auprès de Carmen Perreault (418 935-3758)
- Chaque participant repartira avec un savon corporel, un shampoing sec et une portion de savon à lessive.

DEVENIR MEMBRE

- C'est joindre un groupe dynamique et pleinement impliqué dans le milieu.
- C'est un partage de richesses et de connaissances sans fin.
- C'est participer à des rencontres et activités pour elles, par elles.
- C'est prendre du temps pour soi.

30.00 $/année incluant un abonnement à la revue l'Actuelle.
Communiquez avec nous au CommRecr.Fed10.STE-MARGUERITE @cfq.qc.ca
Les rencontres régulières se tiennent le 2e mardi du mois à la salle municipale.

facebook

www.facebook.com/cfqsaintemarguerite

Pour trouver
- Les dates de nos rencontres
- Les détails de nos activités
- Des astuces en cuisine et arts textiles
- Et bien plus encore

Conseil d'administration local

Hélène Lavigne, présidente
Nadia Bisson, vice-présidente
Judith Bonenfant, secrétaire
Diane Gagné, trésorière
Carmen Perreault, conseillère
Céline Montminy, conseillère

Tant de talents à partager !

Le Cercle de Fermières Ste-Marguerite
Fier partenaire du journal
Le Coup d'oeil municipal

Les producteurs agricoles ont à cœur le bien-être animal

Les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés au bien-être des animaux. Il est important pour eux que les animaux puissent être le plus près possible de leur état naturel. Et il faut savoir que le bien-être animal est important également pour les producteurs agricoles. En effet, ils savent que des animaux confortables peuvent représenter un avantage économique pour eux.

Par exemple, on entend parler de plus en plus de logement collectif dans le secteur des productions animales. Les demandes des consommateurs évoluent, et l'industrie et les producteurs s'y adaptent. On voit de plus en plus de producteurs rénover leurs bâtiments afin de répondre aux nouvelles normes. Ainsi, les animaux sont élevés en groupe au lieu d'être élevés en espace individuel.

Cependant, toutes ces adaptations exigent de gros investissements financiers. Dans les productions sans gestion de l'offre (par exemple dans les secteurs bovin ou porcin) qui sont davantage soumises au marché international, souhaitons que les consommateurs canadiens soient vraiment prêts à acheter leur viande hachée et leur bacon produits avec des normes d'ici. Cette viande risque parfois d'être peut-être un peu plus chère que de la viande importée qui ne respecte pas les mêmes normes de bien-être animal. Je rappelle que chaque nouvelle norme imposée aux producteurs agricoles, qu'il s'agisse de bien-être animal, ou encore de salubrité ou d'environnement, représente des coûts à assumer pour l'industrie, donc pour le consommateur en bout de ligne.

En conclusion, les producteurs agricoles sont heureux de s'adapter aux nouvelles demandes sociétales en matière de bien-être animal parce qu'ils savent qu'au final, leurs animaux seront plus confortables. Pourquoi ne pas les encourager en achetant des produits d'ici lors de votre prochaine épicerie?

Frédéric Marcoux, producteur agricole de Sainte-Marguerite

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES N° : 26035-19-02

RÉFECTION RANG ST-ELZÉAR

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE requiert des offres pour la réfection de la voirie d'environ 620 mètres sur le Rang St-Elzéar incluant le nettoyage des fossés. Les formules de soumissions et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont disponibles au Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Il est possible de trouver la documentation en consultant le site Web www.seao.ca ou en communiquant avec un représentant au 1 866 669-7326. Les documents peuvent être obtenus selon le coût établi par le SEAO.

18

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe scellée portant les inscriptions appropriées et être remise au bureau municipal situé au 268, rue St-Jacques à Sainte-Marguerite . Pour être admissible, toute soumission devra être présentée sur les formules fournies par la Municipalité avant 10 h, le 24 mars 2020 et être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total.
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.
Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou ceux qui ont un établissement d'affaires en Ontario, le tout conformément à l'accord de libération des marchés publics du Québec et de l'Ontario et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-11).

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou de l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. La Municipalité ne pourra faire l'objet d'aucune poursuite ou réclamation pour frais, pertes ou dommages subis conséquemment à de telles décisions.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec madame Nicole Chabot, directrice générale, au (418) 935-7103.

A P P E L D ' O F F R E S NO 191-14703-00

PROLONGEMENT DE LA RUE INDUSTRIELLE

La MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE requiert des offres pour le prolongement d'environ 458 mètres de chaussée sur la rue Industrielle, y incluant la fourniture et l'installation de conduites d'aqueduc et d'égouts.
Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.
Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Sainte-Marguerite" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou ceux qui ont un établissement d'affaires en Ontario, le tout conformément à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario), à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) et à l'ACI/ALEC (Accord sur le commerce intérieur / Accord de libre-échange canadien) et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).
Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à l'organisme public concerné ou à l'Autorité des marchés publics (AMP). La date limite du présent appel d'offres pour porter plainte est le lundi 16 mars 2020. La date limite de réponse aux plaintes adressées pour le présent appel d'offres et le lundi le 23 mars 2020.
Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel de Ville de la municipalité de Sainte-Marguerite, à l'attention de Mme Nicole Chabot, directrice générale, 268, rue Saint-Jacques, Sainte-Marguerite (Québec), G0S 2X0, avant 10h00 le jeudi 26 mars 2020.
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.
LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite d'une telle décision.

Donné à Ste-Marguerite, ce 4 mars 2020
Nicole Chabot, Directrice générale et secrétaire-trésorière

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
PREMIERS RÉPONDANTS

LA SÉCURITÉ INCENDIE : un enjeu PENDANT L'HIVER

Par Christian Provencher Technicien en prévention incendie MRC de La Nouvelle-Beauce
Et votre directeur incendie de Sainte Marguerite Marc DeBlois

L'hiver et la neige compliquent souvent la tâche des pompiers qui doivent intervenir sur un incendie. Puisque chaque minute est précieuse, nous vous proposons d'adopter certaines habitudes qui feront une différence sur les délais d'intervention. Assurez votre sécurité et celle de vos proches malgré les conditions hivernales.

Un numéro civique toujours visible

Le Règlement concernant la prévention incendie, adopté par votre municipalité, exige que le numéro civique (ou numéro de porte) de votre résidence soit toujours visible à partir de la rue pour que les policiers, les ambulanciers et les pompiers puissent vite identifier votre résidence en cas d'urgence.

Cela dit, il arrive que la neige ou un abri d'auto temporaire cachent un numéro civique. Si c'est le cas chez vous, pensez à le dégager ou encore à inscrire le numéro sur une autre infrastructure pour qu'il demeure apparent de la rue. Ce geste tout simple peut sauver votre vie.

Si vous avez des questions, communiquez avec votre service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce aux coordonnées suivantes :

418 387-3444

preventionincendie@nouvellebeauce.com

Marc Deblois
Directeur
Service de sécurité incendie
Premiers répondants

Des sorties bien dégagées

Assurez-vous également que les issues de votre résidence sont accessibles en tout temps. Le simple fait de déneiger les escaliers, les balcons, la terrasse et la sortie du sous-sol pourrait permettre à votre famille d'évacuer beaucoup plus rapidement et sécuritairement en cas d'incendie. N'oubliez pas de faire la même chose à l'intérieur en rangeant les bottes et objets qui encombrent les portes.

Sans oublier…

En terminant, préparez votre plan d'évacuation, pratiquez-le souvent et faites-le connaître aux autres membres de la famille. Cette préparation, combinée à des avertisseurs de fumée fonctionnels, sont la clé du succès pour une évacuation efficace et rapide, et ce, toute l'année.

Mandat – installation des compteurs d'eau

À la demande de plusieurs propriétaires du secteur urbain, le conseil fera des démarches auprès de plombiers afin de donner un mandat pour effectuer les branchements des compteurs d'eau aux propriétaires qui en exprimeront le désir. Les frais reliés à cette dépense seront facturés par le plombier directement aux demandeurs.

RACCORDEMENT DU REGISTRE ENCODÉ À L'INTERROGATEUR EXTÉRIEUR

Étape 1 : Les items à avoir

1– Le compteur d'eau
2– Les fils
3– Les connecteurs
4—L'interrogateur extérieur

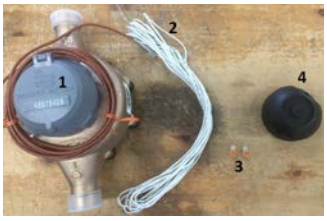

Étape 2 : Couper le protecteur des fils.

Étape 3 :

Enlever le fil vert et dénuder les 2 autres.

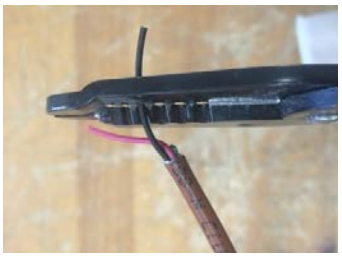

Étape 4 :

Dénuder les 2 extrémités du fil blanc

Étape 5 :

Raccorder les fils du compteur et d'une extrémité du fil blanc avec les connecteurs.
Note : Il n'y a pas de polarité.

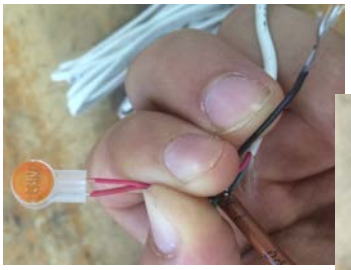

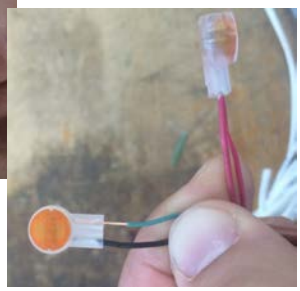

Étape 6 :

Raccorder les extrémités du fil blanc à l'interrogateur extérieur. Note : Il n'y a pas de polarité.

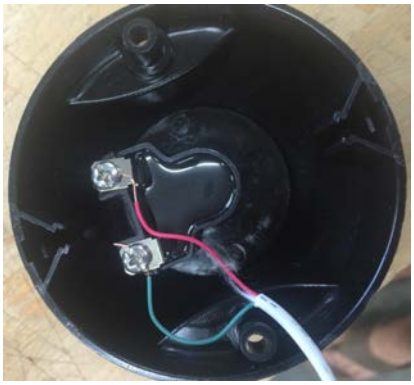

Paiement de taxes

Tous les utilisateurs des institutions financières suivantes :Banque Nationale, Banque Scotia et Desjardins peuvent maintenant payer par internet. Merci

Cliche et Roy construction inc
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation résidentiel-commercial
William Cliche | 418 389-9328
Olivier Roy | 418 331-0817
RBQ: 5732-2646-01

Ferblanterie Roger Drouin inc.
Chauffage - Ventilation - Moulure
216, RUE INDUSTRIEL, STE-MARGUERITE, (QUEBEC), G0S2X0
TÉL.: (418)-935-7027 FAX .: (418) 935-7473

Miraco
GARAGE ET DÉPANNEUR
ANDRÉ DROUIN
481 route 275
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
TEL. : 418 935-3535
FAX : 418 935-3318
VENTE DE LOTERIE-
BIÈRE FROIDE- PRODUITS PORCELLA

Maçonnerie de Beauce inc.
RBQ : 8360-9172-01
Jean Rancourt & Nico Labbé
Entrepreneur briqueteur
Tél. : (418) 935-7101 Fax. : (418) 935-7130
infomb@globetrotter.net
229 Rue Industrielle, Sainte-Marguerite, Qc. G0S 2X0

Peinture Dumont
PLANCHER D'ÉPOXY
BÉTON POLI
418 389-5751

FORTIER NOTAIRES
Lévis 204-689, route du Président-Kennedy
Vallée-Jonction 102-268, rue d'Assise
Tél. : 418 833-4087 • Téléc. : 418 833-9177
www.fortiernotaires.com

Esthétique Beauté Déesse
418. 209. 8381
245 rue du Merle, Sainte-Marguerite G0S 2X0

AGRI-LIM 50
Agri-Lim inc.
Chantale Trachy
T. 418 935-7149
ctrachy@agri-lim.com
161, Route 216, Ste -Marguerite, Beauce (Québec) G0S 2X0
C. 418 389-4968 | Téléc./Fax:. 418 935-7229

Lys RÉALISATIONS INC.
Sylvie Gilbert 418 389.8768
Jean-Philippe Lessard 418 389.2929
lys.realisations@hotmail.com
R.B.Q. 5715-1862-01
APCHQ GARANTIE

FRANÇOIS CARBONNEAU
Transport d'animaux
Sainte-Marguerite · 418 935-3020

TRANSPORT ANDRÉ DROUIN INC.

Transport scolaire
481 route 275
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
Téléphone : 418 935-3535
418 802-4602

Maison Funéraire Nouvelle Vie inc.
Benoît Paré et Louis-David Paré, propriétaires

775, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce
Québec G0S 2V0
Téléphone: 418-397-4000
Télécopieur: 418-397-5255

1130, Notre-Dame Nord
Sainte-Marie, Beauce
Québec G6E 2L5
Téléphone: 418-387-4400
Télécopieur: 418-387-3511

nouvellevie.ca info@nouvellevie.ca 1-866-610-5255

DAVID ST-HILAIRE
PROPRIÉTAIRE
226, RUE INDUSTRIELLE,
STE-MARGUERITE
G0S 2X0

418-935-1155
INFO@LESVIANDESSTHILAIRE.COM

LES VIANDES ST-HILAIRE
DEPUIS 1939
CHARCUTERIE - FUMOIR

Marché Richelieu
Complice de votre quotidien

Les délices du Marché
MARCHÉ L. FOURNIER

Marché L. Fournier Ste-Hénédine
74, rue Principale, Sainte-Hénédine 418 935-3691
Marché L. Fournier marchef.fournier@hotmail.ca

Adhésion dès 50 ans : $25.00 pour 1 an ou $45.00 pour 2 ans

Rabais allant jusqu'à 15% sur Lunettes,
Assurances, Journaux, Lobe, Pharmacie, BMR
Et bien d'autres commerces des environs
pour fleurs, chaussures, vêtements,
Informez-vous auprès des administrateurs
Cécyle Deblois : 418-935-3619 prés.

fadoq
Club Ste-Marguerite
Québec et Chaudière-Appalaches

Soirée et pratiques de danse, soirée de bingo, salle de jeu

Scierie Pomerleau
Martin Pomerleau prop.
192, route 216
Ste-Marguerite, Québec G0S 2X0
tél: 418-935-3941
cell: 418-209-1412
dannycomeau1981@hotmail.com

FERBLANTERIE
Stéphane Boissonneault
Spécialisé en toiture métallique
- Revêtement et toiture métallique
- Fabrication et installation d'arrêt de neige
- Service de nacelle
- Chauffage et ventilation
- Résidentiel et commercial
Tel: (418) 935-7172
www.ferblanteriesb.com
TRANSFERABLE 50 year WARRANTY
Un toit pour la vie!

b modèle inc. imprimerie
418 387-2988
bomodele@globetrotter.net
Scott

MANUFACTURER
PERMAFIL
MANUFACTURIER
permafil@permafil.com
permafil.com
225, rue Industrielle, Sainte-Marguerite
(Qc) Canada G0S 2X0
T 418 935 3939
T 1 800 463 1434
F 418 935 3622

Immeubles 7 S.K.Y. inc.
Condos Signature
JEAN-PHILIPPE LESSARD 418.389.2929
MAURICE GILBERT 418.209.7215
SYLVIE GILBERT 418.389.8768
seven.sky7@hotmail.com

Autos & soudures Ste-Marguerite

Mécanique générale

CLÉMENT BISSON

240 rue de la Meunerie

Sainte-Marguerite QC G0S 2X0

DEBLOIS

RAYMOND DEBLOIS INC.

FABR: BOITES DE CAMION-VAN

STE-MARGUERITE, DORCH. (418) 935-3679

Les Ateliers PRÉSIKO INC.

www.presiko.com

230 industrielle, Ste-Marguerite

- **Fabrication de Moules**
- **Usinage Industriel et Agricole**
- **Soudure**

418 935-3555

CG AIR
SYSTÈMES INC.

207, rue industrielle,
Sainte-Marguerite, Québec
Canada G0S 2X0
Tel.: 418.935.7075
www.cgair.com

FIER DE
FAIRE PARTIE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE SAINTE-MARGUERITE

Vous recherchez un emploi à 2 minutes de chez vous ?
Nous sommes toujours à la recherche de candidats dans tous nos départements. Notre croissance dépend de vous !
Envoyez nous votre CV à RH@CGAIR.COM

ELHO
Zetor
Branson TRACTORS
DEUTZ FAHR

DORCHESTER ÉQUIPEMENTS INC.

VENTE & RÉPARATION

605, rue Robert
Sainte-Marguerite, QC
G0S 2X0

Tel.: 418 935-3336
Fax: 418 935-3616
info@dorchesterequipement.com

Corporation des thanatologues du Québec

DIRECTEURS FUNÉRAIRES

EDGAR MERCIER & FILS INC.

www.edgarmercier.com

CONSTRUCTION A.D.H. INC.

ALEXANDRE HÉBERT
DOMINIC HÉBERT

T : 418 387-6814
C : 418 934-3993
constructionadh@hotmail.com
6, rue du Ruisseau, Scott G0S 3G0

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | AGRICOLE | RÉNOVATION

Reconnaissance

Premier conseiller Mouvement Desjardins*

Monsieur François Boucher, conseiller en Gestion de patrimoine et Monsieur Daniel Ruel, directeur général de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce.

Pour une performance exceptionnelle

La Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce est fière de souligner la performance exceptionnelle de Monsieur François Boucher, conseiller en Gestion de patrimoine, qui a été nommé « premier conseiller* » de l'ensemble du Mouvement Desjardins pour l'année 2019.
Sincères félicitations!

* Programme Ascension 2019 – 1er conseiller/619, Catégorie Coup d'Éclat

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce